

QUESTION D'ACTUALITE

A MONSIEUR LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Groupe socialiste, écologiste et républicain

Politiques jeunesse

Monsieur le Préfet,

Monsieur le ministre de la ville, de la jeunesse et sports, Monsieur Patrick Kanner, a rencontré les rapporteurs des rencontres de la jeunesse.

Cinq rendez-vous territoriaux de la jeunesse avaient été organisés au cours du printemps visant à permettre à des jeunes de s'exprimer et d'échanger sur différents thèmes.

En Meurthe-et-Moselle, cette rencontre qui s'est déroulée le 1^{er} juin 2015 avait notamment permis à 200 jeunes d'aborder les questions d'engagement, de représentations des jeunes et des liens avec les institutions.

Au cours de cet échange de nombreuses propositions ont été évoquées notamment en lien avec la volonté des jeunes de voir l'engagement valorisé ainsi que les compétences.

Ils ont aussi exprimé le soin de pouvoir s'impliquer plus encore dans la société.

Enfin, les espaces de rencontres avec les élus leur apparaissent comme une nécessité forte pour échanger sur les politiques publiques, tout comme les consultations participatives.

L'ensemble des rencontres menées par monsieur le ministre ont permis de faire émerger un grand nombre de propositions qui croisent nos politiques publiques à destination de la jeunesse.

Cette démarche qui vise à co-construire des politiques jeunesse avec les jeunes correspond parfaitement à la philosophie de notre département d'être dans une démarche conjointe d'évolution des politiques en adéquation avec ceux à qui elles s'adressent.

Le volet jeunesse est au cœur de notre projet départemental qui vise à donner toutes les chances de réussite et d'épanouissement pour nos jeunes.

Je souhaitais savoir, monsieur le Préfet, comment les propositions qui ont été exposées seront réintroduites dans les réflexions générales et comment les partenaires qui travaillent sur ces questions comme notre collectivité pourront être associés à une suite donnée, voire à d'autres actions à engager dans cet esprit ?

Nous avons ouvert un espace de dialogue innovant qu'il est important de pouvoir faire perdurer dans le temps.

Je vous remercie.

Séance du Conseil Départemental du 21 septembre 2015

Question du groupe socialiste, écologiste et républicains sur les politiques de jeunesse.

Réponse de M. le Préfet :

Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux

Les rencontres de la jeunesse que le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports a souhaité mener au printemps 2015, ont permis de réunir plus de 1000 jeunes dans 5 villes et régions, dont plus de 200 en Meurthe-et-Moselle le 1er juin dernier.

Lors de ces 5 rencontres, tous les thèmes qui concernent la vie des jeunes, et qui structurent le plan « *Priorité jeunesse* », ont été abordés, lors d'ateliers participatifs conçus pour favoriser la rencontre directe et l'échange libre de parole entre des élus, des décideurs, et des jeunes de profils divers : étudiants, lycéens, jeunes suivis en mission locale, jeunes en service civique, apprentis, jeunes engagés dans des associations locales ou nationales, jeunes en recherche d'emploi, etc...

Plus de 100 personnalités locales ou nationales, 11 ministres dont le Premier ministre ont participé à ces échanges à bâtons rompus, pour faire avancer des propositions et faire tomber les barrières entre eux.

Les 150 propositions consolidées recueillies lors des rendez-vous de la jeunesse ont servi à alimenter la réflexion préparatoire au comité interministériel de la jeunesse qui s'est tenu le 3 juillet 2015 à Besançon.

De ces rendez-vous sont ressortis notamment les idées et besoins suivants :

- une meilleure information sur les droits sociaux;
- la nécessité d'assurer la transition école-emploi de façon plus articulée ;
- le besoin d'être écouté et entendu régulièrement en tant que citoyen à part entière.

Le CIJ a acté une série de mesures pour y répondre, parmi lesquelles :

- meilleure lisibilité de l'information sur les droits, avec la Boussole des droits et le portail de vie étudiante ;
- soutien au pouvoir d'achat des jeunes actifs, avec la prime d'activité ;
- augmentation de l'offre de logement adapté aux jeunes, dans le parc social et dans les foyers de jeunes travailleurs ;
- possibilité de vivre une expérience d'engagement ou de mobilité pendant la formation, avec l'année de césure ;
- facilitation de l'expression citoyenne, avec le délai raccourci d'inscription sur les listes électorales.

Cette démarche de concertation et de co-construction fait partie intégrante des objectifs du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports. L'objectif clairement affiché consistait également à susciter ou entretenir de telles rencontres de façon régulière sur les territoires, et que tous les acteurs concernés par les politiques de jeunesse puissent inclure de façon pérenne les jeunes dans la construction de leurs dispositifs.

La suite consiste donc désormais pour les partenaires qui le souhaitent à se saisir de cette démarche, dans le cadre de la concertation territoriale sur les politiques de jeunesse encouragée par les comités d'administration régionale jeunesse, avec un dispositif adapté au contexte de leur territoire.